

fréquentes excursions. Il falloit donc que je m'en rapportasse au garde-magasin, chargé d'office & par état de veiller les commis, d'examiner & de vérifier leurs états, de prévenir ou de découvrir tous les abus : car on ne peut contester un principe qui trouvera son application dans la réponse aux griefs suivans ; c'est que l'officier n'est chargé personnellement que des objets qui concernent le service. Observer la discipline & la maintenir, mener sa troupe, l'animer par ses discours & ses exemples, la tenir toujours en haleine, & pourvoir autant qu'il est en lui à ses besoins, tels sont ses devoirs ; s'il les remplit, on n'a rien de plus à exiger de lui : on n'a jamais pensé qu'il dût être un calculateur habile, un reviseur intelligent des mémoires & états des employés. C'est à la plume à régir la plume, sans quoi la probité du militaire dépendroit de celle des commis ; son mérite, d'une sorte de sagacité à démêler tous leurs artifices ; sa fortune & sa réputation, du plus ou du moins d'adresse qu'ils emploieroient pour lui en imposer. Cette observation est d'une vérité plus frappante, si on l'applique à un officier Canadien, chargé du commandement d'un fort. L'intérêt du service & la manière de faire la guerre en ce pays l'obligent à des courses perpétuelles, tantôt pour négocier avec les Sauvages, & pour lever des guerriers, ou arrêter des complots, tantôt pour faire des découvertes, & pour éclairer les mouvemens d'un ennemi qu'il auroit sur les bras avant que de le sçavoir en marche, s'il ne veilloit pas sans cesse à sa sûreté. Or, ces voyages, ces découvertes, ces négociations, ces expéditions si multipliées & si fatigantes, ne laissent pas à un commandant le loisir d'examiner & de liquider tous les comptes & registres des commis. Il faut donc qu'il s'en repose sur celui qui est l'homme du Roi dans cette partie, c'est-à-dire sur le garde-magasin. Si, d'inspecteur & de surveillant des commis, cet employé devient leur coopérateur & leur complice, il sera toujours assez adroit pour dérober ses fraudes à l'officier ; talent bien facile à exercer vis-à-vis d'un homme essentiellement neuf dans ces matières. Ainsi, tout ce qu'on peut exiger du commandant dans les occurrences